

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19544 - 76ÈME ANNÉE

## Municipales à Saint-Denis : la liste conduite par Nassimah Dindar rejoint Saint-Denis pour tous

### Saint-Denis : vers la victoire de l'union et la défaite de Didier Robert

Les élections municipales à Saint-Denis soulignent que l'union des forces de progrès, bâtie sur un accord entre des partis, PS, PCR, Verts et PLR, est capable d'une dynamique susceptible de rassembler bien au-delà. Ce rassemblement va conduire à la défaite de Didier Robert, et à l'échec de sa tentative de s'emparer de la direction de la CINOR. Cette défaite inéluctable s'inscrit dans une descente aux enfers commencée le 19 novembre 2018, quand des jeunes de Saint-Denis ont investi la Région pour demander des comptes à Didier Robert au sujet de sa politique.

Hier, Ericka Bareigts et Nassimah Dindar ont présenté hier un accord pour le 2e tour. La sénatrice conduisait une liste arrivée en 3e position lors du premier tour avec 13 % des suffrages. Elle rejoint Saint-Denis pour tous, liste conduite par Ericka Bareigts où figurent 4 candidats PCR, qui avait obtenu plus de 42 % des suffrages. Cette dynamique va balayer le président de Région, crédité de seulement 24 % au premier tour. Didier Robert va donc connaître la défaite au second tour des municipales le 28 juin prochain, et son rêve de devenir président de la CINOR va tomber à l'eau, car il ne pourra compter que sur ses forces du premier tour. Cela signifiera un nombre réduit de conseillers communautaires à la CINOR pour l'op-

position dionysienne.

#### **Battu à Saint-Denis, il sera battu à la CINOR**

A moins de trois semaines du second tour, les rapports de force sont déjà connus à Saint-Denis : pas de triangulaire, et Didier Robert isolé devra faire face à l'union des listes conduite par Ericka Bareigts et Nassimah Dindar, créditées respectivement de 42 % et de 13 % au premier tour, contre 24 % pour le président de la Région Réunion.

Durant la campagne du premier tour, Didier Robert était loin d'être sûr de l'emporter. Mais pour lui, ces municipales étaient également le moyen pour lui d'être conseiller communautaire, et, en comptant sur les voix d'élus de Sainte-Marie et de l'opposition actuelle et future de Sainte-Suzanne de s'emparer de la présidence de la CINOR. C'est ce qu'avait dit en substance Richard Nirlo, maire de Sainte-Marie. Ainsi, même battu aux élections, l'opposant Didier Robert aurait pu prendre la direction de cette communauté d'agglomération et utiliser son budget pour financer la poursuite du chantier d'une route en mer impossible à terminer selon le projet de la Région. Le plan de Didier Robert est donc mis en échec à cause de la future défaite à Saint-Denis, eu égard à la future

victoire du PCR avec Maurice Gironcel à Sainte-Suzanne, et à l'union de quatre candidats soutenus par le PCR face au maire sortant de Sainte-Marie. Autrement dit, les candidats proches de Didier Robert et lui-même pourraient tous siéger dans l'opposition municipale à partir du 28 juin prochain.

#### **D'un accord de partis à un rassemblement**

Les élections municipales à Saint-Denis soulignent que l'union des forces de progrès, bâtie sur un accord entre des partis, PS, PCR, Verts et PLR, est capable d'une dynamique susceptible de rassembler bien au-delà.

Quel contraste avec un président de Région qui dès le départ s'est isolé, en étant incapable de rassembler dans son camp. Ce dernier vit une véritable descente aux enfers commencée le 19 novembre 2018. Ce jour-là, des jeunes des quartiers des Camélias et de Vauban avaient manifesté leur indignation en apprenant que la hausse des taxes sur le carburant découlait uniquement de la décision de la Région Réunion, et pas de Paris. Cela a débouché sur une marche sur la Région qui fut ensuite investie malgré des dizaines de gros bras sans uniforme présents dans la cour.

Le président de la Région Réunion assumera-t-il la responsabilité de sa décision de se présenter à Saint-Denis ? Ira-t-il jusqu'au bout en conduisant sa liste ou cherchera-t-il encore à s'échapper en croyant

qu'il pourrait tenter de sauver ce qui pourrait l'être encore pour lui et ses amis à la Région ? Sa manœuvre avortée de dernière minute de fusionner avec une liste créditée de moins de 10 % au pre-

mier tour et de lui abandonner la tête de liste appelle à la vigilance.

*M.M.*

## Communiqué de la liste « Ensemble Sainte Marie réunie »

# La liste soutenue par le PCR appelle à faire barrage au maire sortant

**Un communiqué diffusé hier par la liste soutenue par le PCR donne sa position sur le second tour des élections municipales à Sainte-Marie. « Ensemble Sainte Marie réunie » appelle à faire barrage au maire sortant. Elle soutient donc la coalition des quatre listes arrivées derrière celle du maire sortant, qui ont réussi à s'entendre pour changer de politique à Sainte-Marie.**

La liste « Ensemble Sainte Marie réunie » est entrée tardivement en campagne lors du 1er tour. Elle n'a pas eu le temps d'expliquer à la population son programme. Cependant, l'expérience est là et, désormais, il faudra compter avec nous.

Pour ce 2e tour, notre position est la même vis à vis de l'équipe en place. Sainte Marie a été administrée pendant 30 ans par la même fa-

mille politique qui a bien profité d'une élection partielle en 1990 contre le Dr Axel Kichenin, maire de la ville. A cause de ses positions politiques progressistes, il a été victime d'un acharnement judiciaire. Son conseil municipal a été dissout alors qu'il avait été triomphalement réélu.

Aujourd'hui qu'il est décédé, nous devons avoir une pensée pour son combat, qui est encore d'actualité. Jean Louis Lagourgue est resté à la tête de la commune jusqu'en 2018, année où il a quitté ses fonctions après son élection au Sénat, en abandonnant son mandat de Maire à Monsieur Richard Nirlo. Mais, le changement d'homme n'a rien servi. La situation des plus pauvres n'a pas été améliorée, la situation des jeunes au chômage empire mois après mois, la gestion désastreuse de la Mairie de Sainte Marie a fait la une de tous les journaux. Des cadres municipaux mis en examen, détournement de

fonds publics au CCAS, Maire entendu par la Justice et placé en garde à vue juste avant les élections. Des proches de son cabinet, deux directeurs et un employé ont été entendus par la Gendarmerie.

Cette année, la section communiste de Sainte Marie a décidé qu'il fallait proposer une nouvelle dynamique et un nouveau projet. Le contenu est toujours valable. Nous espérons que la population en souffrance va sanctionner l'équipe en place. Dans tous les quartiers les gens disent que 30 ans de mandat, ça suffit. Avec mes colistiers, nous continuons le travail pour changer d'équipe municipale et pour apporter plus de satisfaction aux besoins de la population.

**Belinda ADEKALOM  
et son équipe,  
Section PCR de Sainte Marie**

## In kozman pou la rout

### « Asiz sansa dobout, krapo sé krapo »

Mésyé, Médam, La Sosyété koz èk moin sé koz èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo bon mason. Zordi ni kontinyé vizit Lafrik an provèrb é nou lé dann Sénégal mé si zot i vé provèrb-la i trouv son plass prèss partou. I pé an avoir galman isi La rényon pars la plipar d'tan si lo momon i travaye sé pou amenn lo pli nésèsèr dan la kaz pou son zanfan é lo pli nésèsèr sé lo manzé la plipar d'tan. Sa lé vré pou bann madam lé fanm dé ménaz, pou sak néna pti komèrs, pou sak i koud é tout bann boulo konmsa. Sa lé vré gankor pou bann madam plantère. A ! Biensir néna bann madam i fé gran-gran métyé mé dann in ka konmsa na poin arien i disting azot avèk bann bononm néna gran-gran travaye. Alé ! mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

## Edito

### Vivre et travailler au péi

Le mois d'août va voir arriver une rentrée universitaire bouleversé par la crise sanitaire. On annonce 5000 étudiants supplémentaires à l'université de la Réunion. La fuite des cerveaux a été stoppé par le coronavirus. Mais faut-il encore que l'université soit utile au Peï. Le mot universités attesté entre 1214 et 1218 en latin médiéval, dans la pratique de juristes, désigne une communauté, une assemblée ou une corporation, ici, de maîtres et/ou d'élèves universités magistrorum et scolarium. Plus qu'un lieu de transmission, l'université est un lieu de création du savoir.

Le 17 mars, le monde a changé brutalement de paradigme, et dans ce monde nouveau nous avons besoin de la création d'un savoir nouveau adapté à notre temps et qui répondent aux urgences de notre monde, qu'elle soit sociale économique ou écologique. Depuis Schumpeter, nous savons que la croissance est un processus permanent de création, de destruction et de restructuration des activités économiques. La « destruction créatrice » est donc la caractéristique du système capitaliste qui résulte du caractère discontinu des innovations. Il nous faut donc des innovations pour nourrir notre croissance.

Dans ce contexte, le rôle de l'université est essentiel. Encore faut-il, qu'elle ne soit pas déconnectée de la réalité réunionnaise et qu'elle prenne le rôle moteur de réfléchir à la Réunion de demain.

Et dans cette Réunion de demain, nous ne pouvons que souhaiter à ces jeunes de réaliser l'espoir porté par des générations de réunionnais de « vivre et travailler au Pei ». Et pour eux, il est important de rappeler Baudelaire :

« La seule manière de gagner de l'argent est de travailler de manière désintéressé »

Nou artrouv'

*David Gauvin*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Mythes et réalités dans la lecture de l'histoire : quelques modestes rappels

Le déboulonnage de statues de Victor Schoelcher en Martinique, le 22 mai, par deux jeunes femmes-quel fort symbole !-a provoqué des réactions contrastées : \* pitoyables, comme celle du chef de l'Etat (" La mémoire de Victor Schoelcher et de la République a été salie ") qui, visiblement, ne connaît pas bien l'Histoire de son pays ; celle aussi de tristes colonisés qui continuent de s'ignorer en tant que tels en 2020 !

**\* empreintes de beaucoup de dignité et de fermeté, comme celle de Françoise Vergès qui a rappelé, comme il convenait, que l'abolition de l'esclavage, dans les colonies françaises de 1848 n'a en rien signifié ni immédiatement ni à terme, l'établissement d'un régime de liberté, d'égalité, de fraternité comme le proclame la devise républicaine, impliquant pourtant en toute logique le refus absolu du racisme et du colonialisme !**

**Pour appuyer notre conviction que certains aimeraient bien faire dire à l'Histoire tout le contraire de ce qu'elle fut réellement, il nous suffira de nous en tenir à quelques jalons particulièrement significatifs, parmi une multitude de faits sans rechercher une impossible et inutile exhaustivité.**

## Première abolition et opportunisme conjoncturel

Déjà, avant même qu'il fût question de République in-conséquences et contradictions se faisaient déjà jour. Le philosophe catalan, Luis Sala Molins, lors de sa venue à La Réunion, il y a plus de 20 ans, faisait remarquer qu'une des grandes figures des Lumières du XVIIIe siècle, Voltaire en personne, n'oubliait pas d'être un actif homme d'affaires, important actionnaire de la Compagnie des Indes, et profitant donc de l'esclavage colonial. Autre exemple éloquent : la Constitution de 1791 votée par l'Assemblée Constituante, en théorie inspirée de la Déclaration des Droits de L'homme et du Citoyen, outre qu'elle excluait les pauvres du droit de vote, ainsi que les femmes-déjà -, s'est bien gardée d'abolir l'esclavage. Il fallut attendre le début de 1794 sous la Convention Montagnarde pour que l'abolition se réalisât, sans doute pour une part, par idéal, mais aussi dictée par un opportunisme conjoncturel, certains Conventionnels craignant de voir l'Angleterre s'installer dans les colonies antillaises en particulier, à la faveur de troubles qui ne manqueraient pas de s'y développer, en cas de refus de l'abolition. Nous savons ce qu'il advint ensuite...

## Modération de Sarda Garriga envers les propriétaires d'esclaves

Lorsque se produisit à Paris la Révolution de Février 1848, aboutissant à la proclamation de la IIe République, l'abolition fut, certes, un des premiers actes du Gouvernement provisoire, et nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit à propos des équivoques de Schoelcher. Ici même, à La Réunion, la temporisation de Sarda Garriga pour préserver le bon déroulement de la campagne sucrière est bien connue, ainsi que l'indemnisation des propriétaires d'esclaves. Malgré cela, il faut croire que l'amertume resta bien ancrée dans la tête des possédants et des autorités coloniales pour ne jamais célébrer la date du 20 Décembre 1848, ni dénommer aucune voie ou lieu important du nom de Sarda Garriga à part peut-être le Barachois et encore !

Au sujet de cette question des dénominations, nous savons de source sûre que l'hypothèse de l'appellation du premier lycée, en ville de Saint-Paul, du nom du Commissaire de la IIe République, fut repoussée par l'administration centrale à la fin des années 1970 ! Et si certains peuvent regretter que le premier lycée de Saint-André porte le nom de Sarda Garriga, il faut savoir qu' à défaut de ce nom, il aurait pu s'appeler..... Michel Debré !!!

Toujours à propos de Sarda Garriga, on peut s'étonner de sa modération, on pourrait peut-être même dire sa complaisance, à l'égard des propriétaires d'esclaves, quand on sait que, politiquement, il se rattachait au groupe des "Montagnards", qui représentait, d'où son appellation, la "Gauche radicale" dans l'Assemblée Législative élue en mai 1849 ; ce qui illustre s'il le fallait le profond décalage entre la vision de la "gauche" métropolitaine et la réalité coloniale, déjà à cette époque !

## La République raciste de Jules Ferry

La question de l'esclavage étant, si l'on peut dire, réglée, reste celle de la colonisation et de sa formidable expansion au XIXe siècle. La IIIe République ne donna pas sa part au chat et, au contraire revendiqua sa participation active à la conquête coloniale, avec des arguments qui font frémir si l'on ne donne pas à l'idée républicaine le contenu révolutionnaire pour lequel nous nous battons encore aujourd'hui. Témoignage, ce discours prononcé à la Chambre des députés



Ville malgache après le passage de l'armée française en 1947.

tés par Jules Ferry, le 28 Juillet 1885, dans lequel il expose sans fard et parmi d'autres, les objectifs économiques et affairistes de la métropole, sans la moindre considération pour les populations des territoires convoités, sauf lorsque dans une envolée, il se souvient de leur existence pour proclamer, sous couvert du "côté humanitaire et civilisateur de la question", "il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures". Fermez le ban, iconographie à l'appui ! Vous avez bien lu, il s'agit de Jules Ferry, le "père" de l'Instruction Publique en France, dont pas une ville ne possède une rue, une place, une avenue à son nom, quand ce n'est pas un lycée ! On dira que les Anglais n'étaient pas mal non plus, mais quand même !!!

### Répressions et exposition coloniale

Ne nous étonnons pas dans ces conditions, de ce que furent la conquête et la domination coloniales : où choisir dans la longue liste des violences, des massacres, spoliations et exactions de toutes sortes, au palmarès de la République ? Nous en avons retenu un exemple : la répression du soulèvement des paysans tonkinois en septembre 1930, en Indochine. La répression fut tellement sauvage que, dans les communications pourtant encore difficiles de l'époque, l'écho en parvint jusqu'en France et donna lieu à la

publication d'un ouvrage, préfacé par André Malraux en personne, "SOS Indochine", en 1933.

Que dire encore de la scandaleuse Exposition Coloniale de 1931 qui, au prétexte de célébrer la puissance et la "mission civilisatrice" de la France, n'hésita pas à présenter aux visiteurs, comme du bétail et dans des conditions invraisemblables d'inhumanité, des représentants de la population Kanak de Nouvelle-Calédonie !

Cependant et pour des raisons diverses que nous n'avons pas à aborder ici, la domination européenne et celle de la France en particulier commença à être contestée, déjà après la 1ère Guerre mondiale, mais surtout à la faveur de la Seconde.

### De Gaulle : souveraineté valable pour les peuples européens, pas pour les colonisés

C'est ainsi que, dans la perspective d'une fin possible et prochaine de la guerre, le Comité Français de Libération Nationale, fondé par le général de Gaulle à Alger, en Juin 1943, avait décidé de convoquer ce qui est resté dans l'Histoire, la Conférence de Brazzaville (Janvier /Février 1944) pour examiner le problème de l'avenir de l'Empire Colonial qui avait déjà révélé son importance dans le cours de la guerre. Nous ne retiendrons ici que l'aspect politique de ses conclu-

sions. Elles n'envisagent pas un seul instant la mise en cause de la souveraineté française pas même l'idée d'une quelconque autonomie ni la possibilité d'une évolution hors du bloc français de l'Empire. Comme le déclara un juriste, "on n'a jamais formulé avec une rigueur aussi dépourvue de nuances, un principe d'assujettissement des peuples colonisés à leur métropole".

Mais, lorsqu'à la faveur du débarquement allié en Normandie, le général de Gaulle repose le pied sur le sol français en juin 1944, quelle est sa première décision ? Il nomme un commissaire de la République, en la personne de M. Triboulet pour assurer l'administration FRANCAISE des territoires au fur et à mesure de leur libération et affirmer ainsi la souveraineté de la France, contre la volonté des Anglo-Américains d'en faire une zone d'occupation sous administration militaire (projet de l'AMGOT) pour laquelle avaient déjà été imprimés les billets de banque qui y auraient été mis en circulation ! Cette tentative fut mise en échec par l'opposition farouche du général de Gaulle et la reconnaissance de la légitimité du GPRF par les Américains en octobre 1944. Nous ne blâmons certes pas de Gaulle pour cette attitude tout à fait légitime. Mais, le problème c'est que sa conception de la souveraineté nationale était à géométrie variable (cf ci-dessus les conclusions de Brazzaville) : la revendication de la souveraineté était valable pour les peuples européens, pas pour les colonisés !!

## Guerre d'Indochine et répression à Madagascar

Ceux-ci ne tardèrent pas à en faire rapidement l'expérience : les Vietnamiens d'abord, les Malgaches ensuite. En effet, et sans nous aventurer dans le détail d'une situation extrêmement complexe, il faut savoir que le Viet-Minh, créé dès mai 1941 par Hô-Chi-Minh, profita de la capitulation japonaise pour proclamer l'indépendance de la République démocratique du Viêt -

Nam le 2 septembre 1945 ; mais à partir de ce moment la France, de Gaulle en tête, n'eut de cesse d'y rétablir son autorité. Aucune des négociations conduites tout au long de l'année 1946 n'aboutit et cela déboucha sur la guerre à la fin de cette année.

Ceux qui, plus près de nous, firent à leur tour l'expérience de la politique de blocage de la France sous la IV<sup>e</sup> République, furent les Malgaches dont le soulèvement d'avril 1947 fit l'objet d'une cruelle répression, largement passée sous silence à l'époque, dont on ne possède que très peu d'images et dont on minimise encore parfois aujourd'hui le bilan (sans doute autour de 80000 morts !!). Oui, l'on a décidément de quoi être fier de la colonisation française !

## Interroger l'attitude du PCF à l'époque

Alors, dans tout cela, peut-on dire qu'en France tout le monde a eu les mains nettes face à cette question du racisme, du colonialisme et dans la lutte pour s'en libérer ? Ce n'est pas ici que nous répondrons, tellement la tâche est énorme, encore en cours d'écriture et les historiens ont encore bien du pain sur la planche ! Pour être honnêtes-ou du moins, pour essayer de l'être, nous nous en voudrions de ne pas nous interroger déjà sur l'attitude de ceux qui sont souvent apparus au premier rang dans les luttes pour la décolonisation : les communistes français. Il est clair que dès la création du PCF en décembre 1920 au Congrès de Tours, l'affirmation anticolonialiste fut immédiate.

Mais au-delà de déclarations idéologiques de principe, souvent virulentes, les communistes français sont gênés par leur audience encore limitée, pour diverses raisons, dans les années 1920/1930, au point qu'au Congrès de l'Internationale à Moscou en 1925, le futur Hô-Chi-Minh put reprocher à ses camarades français "leur indifférence" sur les problèmes de l'outre-mer. Toutefois, L'Humanité avait auparavant ouvert ses pages à sa dénonciation vigoureuse du colonialisme et à son "Procès de la colonisation française". Et pour en revenir au déclenchement de la guerre d'Indochine en Novembre / Décembre 1946, dès 1947 le PCF prit ouvertement position contre la guerre et pour l'indépendance.

Il est un autre dossier sur lequel le PCF a été souvent interpellé, ses sinuosités à propos de l'indépendance algérienne lui ayant été souvent reprochées. Elles lui valurent l'incompréhension d'une partie du courant anticolonialiste en France, malgré son opposition formelle au système colonial. Surtout, nous ne voudrions pas oublier le tragique destin de militants communistes assassinés et / ou torturés par des militaires français, comme Maurice Audin et Henri Alleg entre autres. Mais comme il n'est pas question de résumer cette page douloureuse de l'Histoire en deux phrases, nous préférons renvoyer à l'honnête ouvrage d'Alain Ruscio, "Les communistes et l'Algérie : des origines à la guerre d'indépendance, 1920 /1962" (Ed. La découverte).

Il nous reste à souhaiter, très modestement, que l'effort de connaissance et de réflexion que nous nous sommes efforcés de partager avec les lecteurs de Témoignages en fasse réfléchir certains sur leur responsabilité quand ils se risquent à écrire n'importe quoi !

**Jean-Paul Ciret,**  
**simple militant du Parti Communiste**  
**Réunionnais**

## Le fourneau portois :

# Permettre à tous de d'accéder des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, à l'horizon 2030

Cet Objectif de développement durable (ODD) coïncide exactement avec une invention réunionnaise : le fourneau portois. La diffusion de cette invention serait très profitable à nos concitoyen.nes ainsi qu'à nos contrées voisines.

Une piqûre de rappel s'impose sous forme de reportage sur ce fourneau portois auquel Alain Séraphine n'a cessé d'apporter des améliorations.

Le discours du président Andry Rajoelina sur le Covid-Organics comportait une réflexion convenant parfaitement au travail ayant abouti à la mise au point du fourneau portois 2000 : si cette invention avait été imaginée, mise au point et sans cesse perfectionnée en France continentale, pensez-vous qu'elle aurait été aussi mal reconnue qu'elle l'est aujourd'hui alors même qu'elle répond parfaitement aux objectifs décrits par le dernier rapport de la Banque Mondiale : « Pour parvenir à atteindre les cibles des Objectifs de développement durable d'ici à 2030, les pays doivent préserver leurs acquis et intensifier leurs efforts en faveur de l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. »

Alors, soyons optimistes et peut-être que luttés contre la pandémie Covid-19 et contre la crise climatique vont sonner enfin le glas d'une technocratie addictive aux innovations sophistiquées hors d'atteinte des pays à faibles revenus et réveiller l'intérêt de la communauté internationale pour les

Mercredi 7 Octobre 1981 NOTRE PAYS 5

ENERGIES RÉUNIONNAISES  
Avec Mr Vergnet, *délégué du COMES*,

## ON A PARLÉ ET AVANCÉ SUR LE FOURNEAU PORTOIS

Dans la conjoncture actuelle et compte tenu de la pression que le dollar imprime depuis plusieurs années — et pour longtemps encore selon toute vraisemblance — sur le prix du pétrole, économiser l'énergie est d'une urgente nécessité. Les divers gouvernements, presque partout dans le monde, s'attachent à trouver comment y parvenir. A la Réunion, aussi, nous devons avoir cette préoccupation. Les possibilités existent à nous de les mettre en œuvre. Exemple: Le fourneau portois.

Économiser les dépenses d'énergie, trouver des sources énergétiques nouvelles et naturelles, telles sont les préoccupations du COMES (Commissariat pour les Économies d'Énergie), dont M. Vergnet, délégué général, était à la Réunion il y a deux semaines. Il a semblé, à cette occasion, très intéressant à des responsables du Port de s'entretenir avec M. Vergnet, qui, dans le cadre de son tour de l'île, avait tenu à s'arrêter le Samedi 26 Septembre dans la cité maritime.

**Un rôle de pionnier**

Certes, avec l'expérience des chauffe-eau solaires installés sur les toits de plusieurs immeubles de la ZUP, le solaire n'est pas en terrain inconnu au Port. Dans ce domaine, cette ville, à ainsi joué le rôle de pionnier. Et cela justifiait amplement le contact entre la ville du Port et Mr. Vergnet.

Cependant, sans ignorer le solaire, nos camarades ont mis, avec leur interlocuteur, l'accent sur le fourneau portois.

Ce fourneau «Témoignages» en a déjà parlé, est parti d'une idée avancée par Paul Vergès, Maire du Port, suite à diverses interventions qu'il avait faites, dans le cadre de ses activités au Parlement Européen, sur le problème des pays sous-développés.

Les plans proposés par notre camarade ont été étudiés plus mis en chantier par des jeunes artisans du Port, regroupés dans une association, «l'Atelier».

Le fourneau portois était né, il fut présenté à la presse et à diverses personnalités le 27 mars 1981.

**Seulement 200 grammes de bois**

Avec le fourneau portois, la ménagère peut en effet, grâce aux trois foyers qu'il comporte, en moins d'une heure,

Lors de la démonstration publique du fourneau portois, en mars 1981, sur notre photo, les diverses personnalités présentes.



préparer son repas: riz, grain, carri.

Au moment où le prix de la bouteille de gaz est déjà à 74 Frs, il est particulièrement important de proposer à la famille réunionnaise un outil domestique pouvant lui permettre, en plus du gain de temps, de faire de sensibles économies.

Voyons les chiffres. Dans les ménages pauvres, les revenus sont faibles: 1.000 Frs à 2.000 Frs par mois. Or, dans ces mêmes ménages, on consomme environ une bouteille de gaz par mois. Parfois même, la bouteille ne dure que trois semaines.

C'est dire qu'une part importante des revenus doit être économisée si le gaz est remplacé par la poignée de bois nécessaire pour la cuisson des mets avec le fourneau portois.

En effet, deux cents grammes

de bois sec — une poignée, — suffisent amplement pour cuire trois kilos de riz.

Mieux, Mr. Vergnet rejoint l'idée des responsables portois qui le 27 Mars 1981 avaient invité — pour la démonstration publique — la direction des Sucretes de Bourbon. Il pense qu'il est important que le bagasse soit l'élément combustible utilisé pour le fourneau portois.

En effet, des briquettes de bagasse peuvent très facilement être réalisées et mises ainsi dans le plan général d'économies d'énergie et de diminution des dépenses des foyers réunionnais, un produit local.

**Vers la production à grande échelle**

Dans ces conditions, le fourneau portois peut devenir



Le fourneau portois (d'après un croquis de P.B.)

un élément important, voire essentiel, dans la vie de tous les jours de milliers et de milliers de foyers réunionnais: le COMES pourrait alors soutenir d'une façon très sensible sa fabrication.

Mr. Vergnet a clairement dit à ses interlocuteurs qu'un tel outil entre tout à fait dans le cadre de ce que le COMES peut aider à promouvoir.

La baie est désormais dans le camp de ceux qui doivent produire le fourneau. Plusieurs milliers de familles ont besoin d'une manière vitale. Des centaines, voire des milliers de logements sociaux, ont été construits, d'autres vont l'être incessamment.

Il conviendrait de partir de maintenant de prendre toutes les mesures pour que l'on puisse passer au stade de la production à grande échelle.

**N. Laurent**

solutions extrêmement économes en énergie renouvelable, d'une part, et entièrement constructibles localement sans avoir à acheter la moindre pièce. reprenne confiance en sa capacité à adresser une parole porteuse d'espoir au monde.

Jean

# Oté

## Rézilta lo rasism bann fors i di de l'ord : L'anvi irlé i pran aou si tèlman in sène konmsa lé insiportab !

Mé zami, mon bann dalon(e), néna désèrtènn shoz zot konm moin-moin lésir - ni yèmré pa oir. Mi vé anparl azot lo l'asasina in noir amérikin vantredi pasé dann in gran vil laba dann l'amérik. Pou kosa sa lé insiportab ? Pa tèlman pars sé in l'asasina-l'asasina néna partou dsi la tèr malorozman. Pa pars l'asasin sé in polisyé - pétète dé, pétète troi - pars mi pans pa finaldekont bann polisyé lé moin kapab ké lé zot pou fé bann krime abominab konmsa . La pa pars nou lé dann l'Amérik, pars dann tout péi néna krime dsi bann pèrsone lé pa dann in sityasion pou défann azot.

Sak pou moin lé pa siportab, sé kan ou i oi in moun i apartien bann fors polis, d' in gran péi demoun i apèl démokratik, apré étouf avèk son zonou son viktime avèk in détèrmnasyon in kroiyab avèk métod konm pou bien amontré néna poin d'ot solisyon dann sète afèr-la ké la mor pou lo viktime. Arzout èk sa son kolèg i protèz ali, i anpèsh demoun ava, sé avèk dizon lo bienfondé lakstyon bann fors i di de de l'ord.. Moin la lir kékpar pou étouf son viktime lo polisyé la mète in kar d'èr, an atandan son bann kolèg polisyé i ariv. In kar d'èr lo ga apré étoufé avèk lo zénou polisyé dsi la gorj. Dabor li di i gingn pi réspiré - mé l'ot i arète pa - é

aprèsa li gingn pi di arien, li mète in tan fou pou li mor.

Mé l'orèr i arète pa la, konm in mashine bien uilé shakinn i zoué son rol. L'anbilans i koné lo ga lé mor, sansa kaziman, mé i transport ali kant mèm lopital sirène irlan dan la vil . Plitar kan lo potoroz lé dékouvèr, lo polisyé lé arété é i mète ali an égzamin par raport li la donn la mor san intansyon doné. Zot la bien lir ; san intansyon. Moin sré pa étoné, sa i anons a l'avans in lakitman an bone é du form. Lé fézab avèk in bon lavoka, avèk in jury mèm ras ké lo kriminèl é avèk in zistis konm bann L'Amérik i koné kan in blan i asasine in noir. Lé fézab si lo viktime sé in noir é sé lo ka é par avans konsidéré konm in kriminèl.

Soriz dsi lo gato, kan bann afroamérikin i révollt in pé partou dann l'Amérik l'èrla lo Prézidan l'amérik i fé bann déklarasyon skandal, konm nou la antann dann télévizyon... Dovan in n'afèr konmsa, in moun normal, si li lé pa dann landroi néna arienk l'anvi irlé si tèlman tousala lé insiportab. Pars pou ète insiportab, sa lé insiportab !

*Justin*